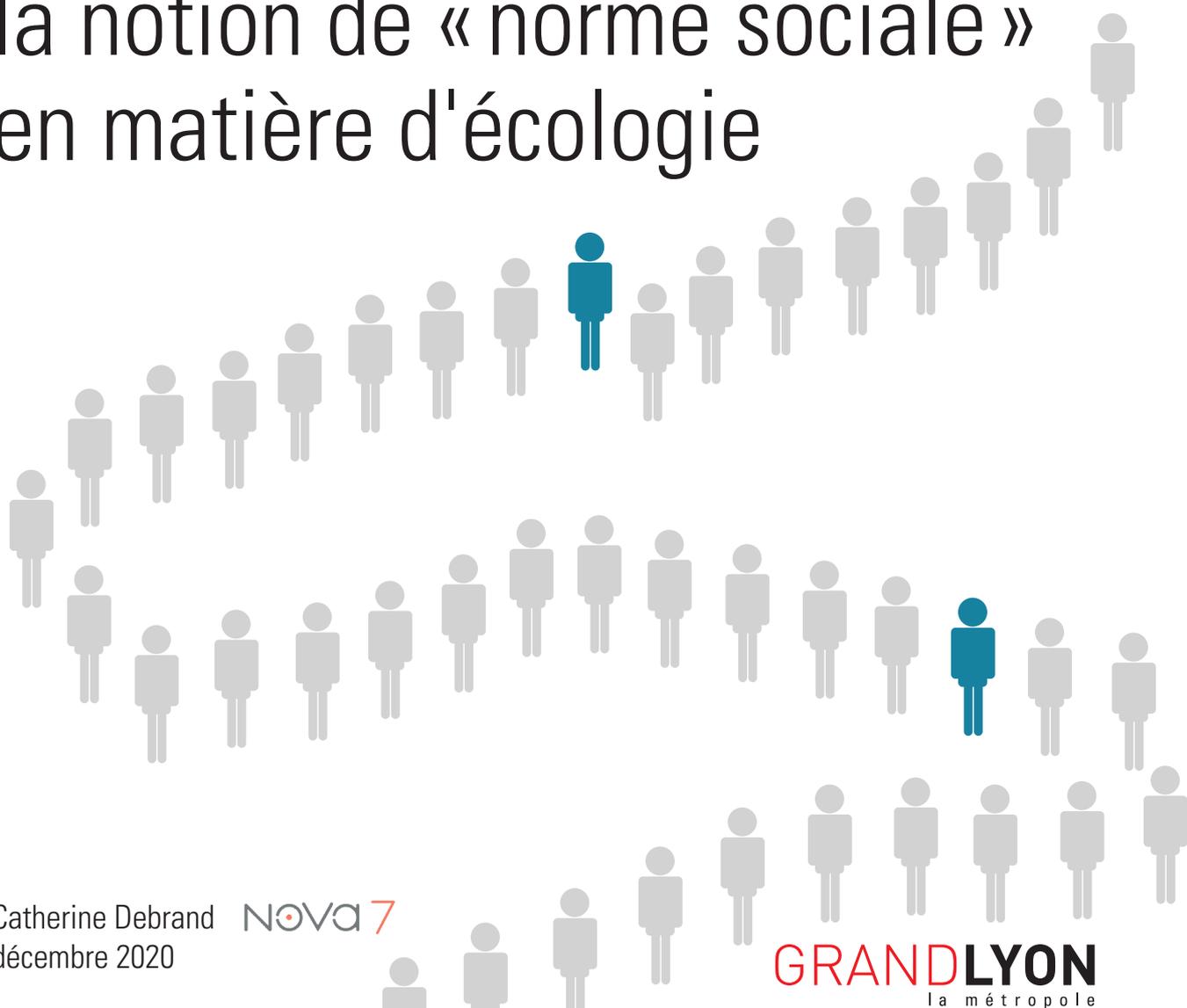


MODES DE VIE SOUTENABLES

UNE QUESTION DE NORMES

État des connaissances en psychologie sociale quant à la notion de « norme sociale » en matière d'écologie



DÉCEMBRE 2020
Métropole de Lyon

■ Coordination

Direction de la prospective et du dialogue public
Nicolas Leprêtre

■ Enquête, analyse, rédaction

Catherine Debrand (Nova7)
membre du réseau de veille de la DPDP

■ Réalisation

Nathalie Joly (DPDP)

Illustration de couverture NJ

SOMMAIRE

Introduction	5
À retenir	6
1. Quel rôle jouent les normes sociales dans le comportement individuel ?.....	7
2. Comment se construisent et évoluent les normes sociales ?	11
3. Quels liens entre normes sociales et adoption de comportements pro-environnementaux ?	15
4. Comment de nouvelles normes sociales peuvent-elles émerger en dehors de l'institution ?	19
Conclusion	
Articuler la focale personnelle et globale, un enjeu pour l'acteur public.....	23

INTRODUCTION

Face à la crise climatique, le mot d'ordre est désormais le changement : changer le système, mais aussi changer ses habitudes. Il devient de plus en plus évident que si l'enjeu climatique est bien systémique, l'évolution des comportements individuels n'en est pas moins une nécessité. Malgré ce constat, les désaccords sont considérables entre les adeptes de « l'effet colibri » qui prônent l'adoption de petites actions individuelles comme voie d'une transformation plus globale, et les partisans d'une action politique radicale, qui estiment que les petits efforts ne sont notamment pas d'une grande utilité face à l'absence de taxe du kérosène ou au soutien de l'État à des secteurs d'activité destructeurs au niveau des émissions de CO₂. Si les modes d'action estimés comme envisageables et efficaces pour lutter contre le changement climatique varient donc selon les points de vue, il est aujourd'hui certain qu'une véritable prise de conscience écologique s'est faite pour les Français au cours de ces dernières années. En 2019¹ et pour la première fois depuis le début des enquêtes Ipsos sur les préoccupations des Français, le climat est à la première place pour 42 % d'entre eux, devant le pouvoir d'achat, le système de santé et l'emploi. Une part toujours plus importante des Français déclarent dans tous les sondages qu'il est indispensable et souhaitable de faire évoluer nos modes de vie pour tendre vers des comportements plus éco-responsables. Pour autant, ces mêmes répondants ne sont pas toujours en cohérence avec leurs déclarations lorsque vient le moment de répercuter ces attitudes déclarées en comportements.

Dans ce contexte, la difficulté est aujourd'hui de trouver comment répondre à l'urgence climatique quand les populations semblent conscientes de la nécessité de changer leurs habitudes mais que les évolutions nécessaires se font en un temps très long, voire même ne sont pas encore véritablement amorcées. L'une des clés de compréhension réside dans la notion de norme sociale. Il importe ainsi de comprendre comment elles se construisent et évoluent, ainsi que leur impact dans l'adoption de nouveaux comportements, pour décrypter les paradoxes auxquels nous nous trouvons actuellement confrontés, et tenter d'en tirer quelques pistes sur le rôle que la Métropole pourrait être amenée à jouer pour favoriser le changement de comportements des habitants.

Ce document propose d'introduire la notion de normes sociale et ses apports pour comprendre l'évolution des comportements en faveur de la transition écologique. Il s'appuie sur une revue de littérature et sur deux entretiens auprès de chercheurs : Daniel Priolo, maître de conférences en psychologie sociale à l'Université Montpellier 3 et Benoit Granier, post-doctorant à SciencesPo². L'analyse replace la notion de norme sociale dans la continuité des travaux sur la psychologie sociale, là où d'autres disciplines comme la sociologie peuvent aussi la mobiliser, par exemple dans le courant de la théorie des pratiques sociales, qui sera abordée en fin de document. L'étude s'articule autour de quatre parties, suivies d'une conclusion qui ouvre sur le rôle de l'acteur public face aux normes.

- Quel rôle jouent les normes sociales dans le comportement individuel ?
- Comment se construisent et évoluent les normes sociales ?
- Quel lien entre normes sociales et adoption d'éco-comportements ?
- Comment de nouvelles normes sociales peuvent-elles émerger en dehors de l'institution ?

1. https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/2019-l-annee-de-la-prise-de-conscience-climatique_2112440.html

2. Les entretiens sont à retrouver sur : <https://www.millenaire3.com/dossiers/Changement-de-comportements>

À RETENIR

Les normes sociales sont un concept central des sciences humaines et sociales. Elles font l'objet de différentes théories mais peuvent être définies comme des règles tacites, intégrées à l'inconscient collectif et propres à des groupes sociaux donnés qui assurent une fonction de lien social entre les individus. Elles forment un référentiel pour percevoir et analyser son environnement et peuvent être divisées en deux catégories principales : les normes injonctives (ce qu'il est bien de faire) et les normes descriptives (ce que la majorité des personnes font).

Comprendre le rôle des normes sociales dans les comportements, un défi complexe mais nécessaire

Le lien entre normes sociales et comportement est complexe, dans la mesure où le comportement ne peut pas réellement être prédit et dans la mesure où il découle d'une grande diversité d'éléments. Pour autant, les normes sociales constituent un facteur primordial des modèles d'analyse du comportement en psychologie sociale, au même titre que l'attitude ou le contrôle perçu.

Issues de multiples sources de socialisation, les normes sociales sont un levier très puissant de changement de comportement du fait des phénomènes d'influence qui en découlent : le mimétisme, l'influence informationnelle ou l'influence normative expliquent notamment que les groupes soient des vecteurs privilégiés de changement de comportement.

Les normes sociales évoluent selon l'influence de groupes sociaux minoritaires

Les normes sociales sont un héritage. À l'échelle d'une société, les normes en vigueur sont pour beaucoup celles de la culture dominante, qui constitue le référentiel de la majorité de la population. Elles sont pour autant en perpétuel mouvement du fait de l'influence minoritaire qui permet l'innovation, le changement.

Pour que de nouvelles normes émergent, les groupes minoritaires doivent remplir différentes conditions (investissement, visibilité, consistance, libre-choix...) et s'engager dans une démarche collective pour que leurs idées soient progressivement relayées par les institutions et les acteurs privés afin de passer de déviantes à actives.

Le changement se fait sur le temps long et implique d'autres leviers tels que le développement d'infrastructures, des mesures d'encapacitation, un développement de l'offre marchande, etc. Il en résulte une évolution de l'environnement normatif mais également matériel et légal qui va alors favoriser l'adoption d'un comportement jusqu'à ce que celui-ci devienne une norme. La radicalité, les leaders d'opinion, etc. sont aussi des vecteurs de normalisation d'un comportement.

L'entrée par les normes sociales permet de réfléchir aux modes de vie – et non aux simples comportements – à promouvoir pour la transition écologique

Le changement climatique reste un phénomène qui est perçu par les individus comme distants d'eux (socialement, dans le temps, dans l'espace et en termes de niveau de certitude), ce qui active un dilemme social : pourquoi changer de comportement quand les autres ne le font pas ? Le rappel à la norme comble pour partie cet écart entre attitude et comportement via les processus de dissonance cognitive, mais il est également possible de sortir de l'argumentaire écologique pour activer d'autres normes et motivations (la santé, la beauté, la praticité, le coût, etc.).

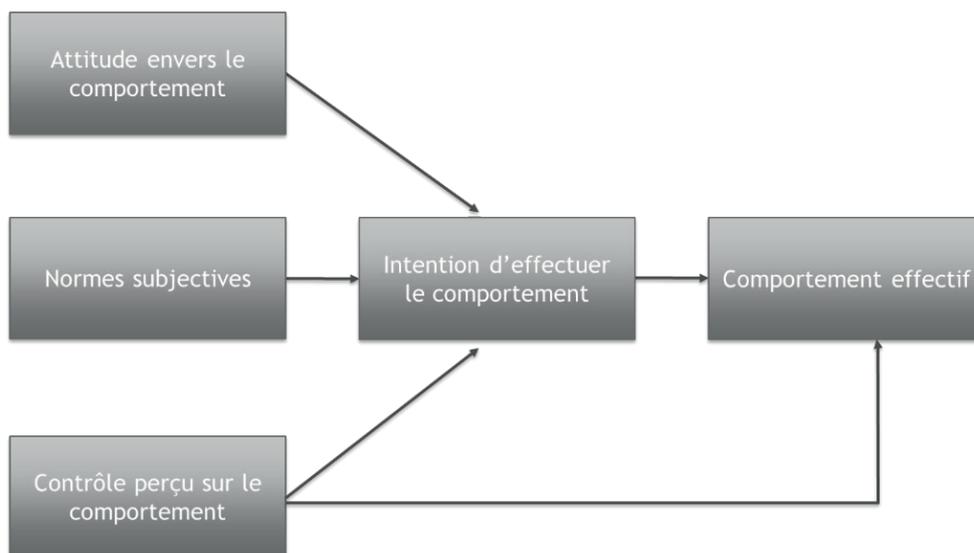
L'ampleur et l'urgence des enjeux écologiques pourraient aujourd'hui impliquer pour les collectivités publiques de dépasser la question du comportement individuel et des normes émergeant hors institutions pour aborder ces enjeux d'un point de vue systémique. Il s'agirait alors de réfléchir les modes de vie en prenant en compte aussi bien la construction sociale des désirs, les imaginaires que les mesures économiques, légales, etc. à même d'amener une évolution des pratiques.

1 — Quel rôle jouent les normes sociales dans le comportement individuel ?

Le concept de norme sociale et son lien avec le comportement sont intrinsèquement liés à d'autres notions de psychologie sociale. Les normes sont notamment une composante essentielle des modèles du changement de comportement, en lien avec l'attitude, et elles participent à constituer la « grille de lecture » du monde des individus. Via les processus de socialisation, les normes diffèrent pour partie selon les groupes d'appartenance qui s'approprient différents codes mais se rejoignent également au niveau de la société dans son ensemble. Pour comprendre la suite de ce rapport sur les normes, il apparaît comme essentiel de revenir dans un premier temps sur une brève définition de quelques concepts clés.

Les normes sociales sont un concept complexe, qui réfère aux codes implicites qui régissent les façons de faire et de penser dans la société. Ce sont en quelque sorte des règles tacites, intégrées à l'inconscient collectif et propres à des groupes sociaux donnés. Elles forment un référentiel pour percevoir et analyser son environnement, et sont habituellement classées en deux catégories : les normes descriptives (ce que la plupart des individus font ou pensent) et les normes injonctives (ce que la plupart des individus valorisent de faire ou de penser). Ces normes se construisent donc par la socialisation, c'est-à-dire par le « processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre »³. Les groupes d'appartenance sont les principales sources de socialisation, en tête desquelles se trouve la famille comme groupe primaire de socialisation, mais également les groupes de pairs, par exemple. Les médias et les institutions représentent deux autres sources primordiales de socialisation.

Les normes sociales ont un rôle dans l'adoption et le changement de comportement parmi d'autres facteurs. La théorie psychosociale la plus utilisée pour décrire le lien entre l'attitude, les normes et le comportement est encore la théorie du comportement planifié d'Icek Ajzen⁴. Ce modèle est construit dans le but de prédire, d'anticiper les comportements. Il se base sur l'idée que sans être forcément rationnel, logique, le comportement découle cependant d'une réflexion, d'un engagement, d'une planification, dont la part varie selon le contexte.



3. Rocher Guy, Introduction à la sociologie générale, Paris, Seuil, 1970, p. 132

4. Ajzen I., « The Theory of Planned Behavior », Organizational Behavior and Human Decision Processes, vol. 50, no 2, 1991, p. 179-211. Il s'agit d'une extension de la théorie de l'action raisonnée (TAR) ; Fishbein M. et Ajzen I., Belief, Attitude, Intention, and Behavior: An Introduction to Theory and Research. Reading, MA: Addison-Wesley, 1975. La TAR postule que le comportement dépend de l'intention comportementale, qui elle-même, dépend de l'attitude envers le comportement et de la norme subjective. Quelques années plus tard, elle sera modifiée par l'ajout d'un nouveau composant, le contrôle comportemental perçu, et deviendra alors la théorie du comportement planifié.

- L'**attitude** est définie comme l'évaluation favorable ou non envers l'accomplissement du comportement à adopter et découlerait des croyances que l'on porte sur une conduite. L'attitude est composée de 3 composantes principales : cognitive (connaissances, croyances et représentations), affective (les émotions, les sentiments) et conative (les intentions comportementales, à partir notamment des expériences passées).
- Les **normes** subjectives réfèrent à la pression sociale perçue par l'individu au sujet d'un comportement, en fonction des normes des personnes / groupes de référence et d'appartenance vis-à-vis de ce comportement, ainsi que de la motivation de l'individu à se soumettre à ces normes.
- Le **contrôle perçu** sur le comportement renvoie à la facilité ou difficulté associée au comportement : opportunité, ressource, aide d'autrui. Il reflète aussi des expériences passées comme les obstacles anticipés.

Selon ce modèle, les attitudes environnementales, les normes sociales et le contrôle perçu sur les comportements pro-environnementaux seraient les trois composantes qui permettraient de prédire l'adoption effective de nouveaux comportements pro-environnementaux :

- L'attitude comprendrait ainsi des affects provoqués par le phénomène du changement climatique tels que l'inquiétude par exemple, ainsi que des informations, croyances et représentations en lien avec l'écologie (à propos des limites de la croissance, des possibilités d'une crise écologique, etc.) et une composante comportementale (le désir de contribuer à la limitation des émissions de gaz à effet de serre, l'envie d'aller manifester, l'intention d'aller travailler en vélo...);
- Les normes subjectives sont définies comme la perception des individus de ce que les autres font et de ce qu'il est bien de faire. Si la norme est définie en sociologie comme un état de fait de ce qui a été ou non normalisé au sein d'une société, en psychologie le concept de normes perçues réfère à l'idée qu'en fonction des groupes d'appartenance, de la presse consultée, etc. les individus ne se représentent pas les normes (éco-citoyennes, en l'occurrence) de la même manière. Penser que beaucoup de personnes font du vélo au lieu de prendre leur voiture (norme descriptive), et/ou penser qu'il est positif et important de privilégier ce moyen de transport (norme injonctive) a un effet sur l'adoption d'un comportement, que ces représentations soient ou non fondées.
- Le contrôle perçu réfère enfin au sentiment de contrôle que les individus associent à l'adoption d'un comportement. Pour rester sur l'exemple de faire du vélo, il va s'agir de ce que les individus s'imaginent ou savent de la facilité de faire du vélo en ville, de réparer son vélo, ou encore du sentiment de sécurité en roulant.

– Les normes sociales, une composante de l'équation trop peu prise en compte ?

Si ces modèles continuent à être des références dans l'explication des comportements, ils ne sont pas sans susciter de critiques. Le lien entre attitudes et comportements est loin d'être causal, même en y intégrant l'influence des normes et du contrôle perçu comme des variables prédictives. L'écologie est un cas d'école pour illustrer le potentiel fossé entre attitude et comportement, que certains vont même jusqu'à qualifier de « schizophrénie écologique »⁵. Le modèle d'Azjen peut en effet s'avérer incomplet puisque, selon les cas, ce sont le contrôle ou les normes perçus qui seront les véritables déterminants d'un comportement quand, dans d'autres contextes, il s'agira par exemple quasi uniquement de la composante cognitive de l'attitude car le frein principal à l'adoption d'un comportement sera la méconnaissance.

Ainsi, la norme peut jouer un rôle absolument central dans l'adoption de nouveaux comportements, en particulier lorsque ceux-ci sont culturellement très marqués, et qu'ils tiennent du domaine de l'affect. Une des premières illustrations du changement par les normes plutôt que

5. La Branche S., « La schizophrénie écologique : le cas des déplacements quotidiens à Lyon », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Hors-série 11, mai 2012 : <http://journals.openedition.org/vertigo/11754>

par l'attitude est une expérimentation de Kurt Lewin en 1943. Chargé de faire évoluer les comportements des femmes pour les inciter à cuisiner et consommer des abats, Lewin met au jour que l'apport de connaissances et d'argumentaires ne suffit pas à combattre ce qui relève d'une aversion groupale. C'est en jouant sur l'influence du groupe sur lui-même, sur l'échange entre les participantes, sur la mise au jour des résistances, etc. qu'il parvient à faire augmenter significativement la consommation d'abats. Une vérification, réalisée au domicile des femmes une semaine après, a ainsi permis de constater que la consommation des abats était 10 fois plus importante dans le groupe test avec des petits groupes participatifs que dans le groupe contrôle où étaient dispensées des conférences⁶. Dans ce cas, Lewin a mis au jour ce qu'il appelle une dé cristallisation des normes existantes⁷ qui, après une phase de déplacement (ou de transition) où de nouvelles pratiques sont expérimentées, peut conduire à une cristallisation de nouvelles normes qui seront intégrées par les individus du groupe. Les petits groupes génèrent en effet de forts mécanismes de mimétisme et de conformisme à même de démultiplier le poids de la norme sociale dans l'adoption d'un nouveau comportement.

Cet exemple montre l'intérêt de s'intéresser de plus près aux normes sociales : comment se construisent-elles et comment évoluent-elles ?

6. « Kurt Lewin, le pionnier de la psychologie sociale », 2017 : <https://www.changement.pm/blog/kurt-lewin-1/>

7. Michelot Ch., « Lewin Kurt (1890-1947) », in Barus-Michel J. éd., *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*. ERES, 2016, pp. 543-555 : <https://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749229829-page-543.htm>

Comment se construisent et évoluent les normes sociales ?

Selon Émile Durkheim, les normes sociales s'expliquent comme une nécessité de l'organisation sociale, qui implique une cohésion, une solidarité entre ses membres⁸. Le courant fonctionnaliste a, dans cette lignée, analysé les normes sociales comme des piliers du système social. Ainsi, pour le philosophe et psycho-analyste Cornelius Castoriadis, « le sujet est déjà situé dans un complexe social-historique, il est tributaire de normes héritées qu'il n'a pas créées. Il émerge dans un monde où l'ensemble de ces normes fonctionne et impose une logique sociale. ». Si l'héritage des normes est irréfutable, ces dernières sont pour autant en perpétuel mouvement : elles se construisent dans l'interaction entre les groupes et des individus à l'intérieur des groupes. La confrontation entre les partis politiques, entre les mouvements sociaux et entre les individus est alors cruciale pour impulser les évolutions aux normes en place. Ce sujet est complexe dans la mesure où les normes sociales impliquent un certain déterminisme qui ne peut pas pour autant être assimilé à du fatalisme.

La construction d'une norme sociale : entre conformisme et innovation

Selon la littérature, l'influence sociale est basée avant tout sur le concept de conformisme⁹. Il s'agit de la tendance des individus à suivre les normes et les règles déjà en place principalement à cause de deux phénomènes d'influence :

- l'influence informationnelle pour chercher des informations sur ce qu'il faut penser et ce qu'il faut faire, car la majorité est perçue comme une source valide ;
- l'influence normative, pour être intégré au groupe, pour ne pas risquer le rejet pour non-conformité car le ciment du groupe réside dans l'adhésion à ses règles et ses normes.

Il existe donc trois grandes motivations à la conformité :

- le besoin d'évaluation positive de soi ;
- le besoin d'avoir de bonnes relations avec autrui ;
- le besoin d'une meilleure compréhension de la situation.

Ces trois motivations sont souvent sous-tendues par une tendance inconsciente à l'imitation, ou mimétisme social aussi appelé effet caméléon. Dans cette optique, le conformisme pourrait se graduer soit par un simple acquiescement (ou suivisme) de façade, soit par une identification (conviction superficielle pour s'assimiler à des personnes attrayantes à qui l'on veut ressembler) ou enfin par une véritable intériorisation, qui entraîne alors un changement durable et profond (si les valeurs du groupe et celles du sujet se rejoignent). Le conformisme se différencie de l'obéissance qui implique que les changements s'opèrent sous les instructions d'une autorité.

Si le terme même de conformisme a généralement mauvaise presse, ce type d'attitude constitue pourtant un phénomène intrinsèquement nécessaire à la vie en société car il permet le partage de règles et de normes communes, et il est l'un des ciments du sentiment d'appartenance à un groupe. Se conformer à une loi permet le respect de règles communes, de même que se conformer à une norme au sein d'un groupe (plus ou moins large) permet de partager des codes communs qui rendent possible le fait de partager des moments, des représentations, etc.

Cependant, si la majorité influence la minorité, comment les normes peuvent-elles se transformer, évoluer, voire même se renverser ? Si les normes dominantes sont suivies selon les deux voies motivationnelles évoquées ci-dessus, comment des nouvelles normes peuvent-elles émerger ? Plus encore, comment des contre-cultures peuvent-elles s'imposer dans la société ?

8. « Norme sociale », Encyclopédie Universalis, visité pour la dernière fois le 10 novembre 2020 : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/norme-sociale/2-la-formation-des-normes/>

9. Allen V. L. « Situational factors in conformity. », *Advances in Exp. Soc. Psychol.*, vol. 2, 1965, pp. 133-175.

Serge Moscovici a beaucoup travaillé sur les phénomènes d'influence et en particulier sur l'influence majoritaire. D'après ses travaux, l'influence minoritaire est le type d'influence par lequel se crée l'innovation¹⁰. Si les groupes qui se détournent de la norme peuvent être qualifiés de déviants, ils peuvent également devenir des minorités actives : c'est ce que Moscovici qualifie comme « le grand tournant ». Il s'agit alors de « groupes qui possèdent leur code propre et, en outre, le proposent aux autres à titre de modèle ou de solution de rechange. ». Comme le résume un article de Psychologie sociale¹¹, Moscovici théorise les caractéristiques nécessaires pour que les groupes minoritaires deviennent des sources d'influence :

- **l'investissement et la visibilité** : plus les personnes s'engagent dans un comportement et plus cet engagement est public, plus l'influence est possible et forte ;
- **l'autonomie, le libre-choix** : plus un comportement est adopté sans contrainte, sur la base d'un choix volontaire, proactif, plus l'influence associée sera importante ;
- **la consistance, la stabilité** des jugements et des comportements joue aussi sur l'influence de ces derniers, dans une optique de consistance, de cohérence de l'influence impulsée ;
- **la rigidité** importe également, en ce qu'elle représente la version « dure » de la consistance en poussant les attitudes et les comportements jusque dans les extrêmes ;
- **l'équité** représente enfin une condition d'acceptabilité : l'introduction de réciprocité dans les relations où s'expriment les opinions divergentes permet en effet de ne pas créer trop de résistances et de rejets.

Un point de vue minoritaire mais consistant serait donc à même, dans certains contextes, d'instaurer le doute et de remettre en cause la légitimité de la majorité. Cette dernière se retrouve alors dans l'obligation de mettre à nouveau en œuvre un processus de validation de ses normes, pour lutter contre la force d'attraction de nouvelles normes émergentes qui peuvent attirer, chahuter des convictions jusque-là non questionnées, faire écho à des pensées privées, etc. L'unanimité du groupe minoritaire et sa taille constituent des caractéristiques importantes pour qu'il réussisse à imposer ses normes, ce qu'il fait plus facilement auprès de ses propres membres, au moins dans un premier temps¹².

Pour Daniel Priolo, tout événement normatif trouve ainsi sa source dans un mouvement minoritaire dont les idées sont ensuite relayées au sein des institutions qui participent à ancrer le discours dans une normalité reconnue au sein d'une société. Ces nouvelles normes peuvent également être favorisées par la création d'un environnement (matériel, légal, etc.) qui va transformer les normes en comportement adoptés par des individus de plus en plus nombreux, jusqu'à ce que le comportement devienne majoritaire et par-là même occupe désormais une place de norme descriptive. Daniel Priolo évoque ainsi des écogestes tels que le tri des déchets ou le fait d'éteindre la lumière ou l'eau qui sont progressivement devenus des comportements majoritaires alors que ce n'était pas le cas il y a une dizaine d'années.

La radicalité, moteur de la diffusion de normes sociales

Comment une norme sociale peut-elle se diffuser ? La fenêtre d'Overton est un concept qui illustre une certaine forme d'influence minoritaire. Il s'agit d'une métaphore de la « fenêtre » du discours socialement acceptable dans une temporalité donnée. Les polémiques seraient alors un instrument d'évolution de cette fenêtre : des discours dits « extrêmes » pourraient avoir pour but non de convaincre directement mais de décaler cette fenêtre, de l'élargir, ou autrement dit de faire évoluer les normes sociales en faisant relativiser la subversivité d'idées qui paraissent modérées par comparaison. Le mécanisme de la fenêtre d'Overton revient donc à

10. « De l'influence minoritaire à l'innovation », Psychologie-sociale.com, visité pour la dernière fois le 10 novembre 2020 : <https://psychologie-sociale.com/index.php/fr/theories/influence/7-de-l-influence-minoritaire-a-l-innovation>

11. *ibid.*

12. Bègues L. et Desrichard O., *Traité de psychologie sociale, la science des interaction humaines*, De Boeck, 2015.

formuler l'impensable pour que les idées jadis perçues comme radicales se retrouvent ramenées au rang d'acceptables, ou de raisonnables. L'influence de la radicalité n'est pour autant pas aisée à mesurer dans la mesure où la fenêtre d'Overton coexiste avec le risque de polariser les attitudes et les comportements dans le sens inverse de celui visé. En effet, une forme de radicalité qui serait associée par exemple à l'ensemble d'un mouvement pourrait tendre à ce que l'opinion publique condamne l'ensemble des actions associées, du fait d'un amalgame entre une branche radicale d'un mouvement et l'intégralité de celui-ci. Cela produirait alors un effet délétère qui pourrait desservir l'ensemble du mouvement qui pâtirait dans ce cas du caractère « trop extrême » de certaines actions. Entre radicalité et modération, il ne semble pas y avoir de bonne formule dans l'absolu, car si la radicalité peut redéfinir la normalité dans la mesure où celle-ci se construit en comparaison de la déviance, elle peut aussi braquer les opinions contre un ensemble d'attitudes et de comportements bien plus large. Quant à la modération qui s'adresse plutôt à la logique, à l'argumentation dans le but de convaincre plus que de persuader, elle peut échouer par « tiédeur » à redéfinir la normalité faute de débats suscités.

Les Femmes sont ainsi un exemple d'organisation féministe controversée, jusque dans les rangs des féminismes elles-mêmes, du fait de leur méthode consistant à visibiliser le combat féministe par des actions de provocation qui jouent sur des codes sexistes (le culte de la nudité) de façon à démultiplier la couverture médiatique de ses revendications. Ce collectif d'origine ukrainienne interroge l'acceptabilité de ses modes d'actions par rapport aux modes d'actions plus traditionnels. Jouer sur la nudité pour en faire un symbole d'émancipation est à la fois salué comme une manière de retourner les codes sexistes contre eux, et dénoncé comme un danger pour des mouvements féministes moins « radicaux », qui pourraient être associés aux actions d'un collectif au sein duquel tout le monde ne se retrouve pas. Dans le domaine de la souffrance animale, différentes formes de militantisme végétarien/vegan font *dissensus*. Ainsi, l'association L.214 qui s'est faite connaître via la diffusion de vidéos chocs de dénonciation de la souffrance animale qui sont accusées de choquer les enfants, ou encore des associations comme 269 Life France qui organisent des happenings à base de faux sang lancé sur des vitrines de bouchers. Ces modes d'actions sont controversés : pour certains, ce *buzz* médiatique détourne le grand public du fond des débats et nuit à une adhésion élargie alors que pour d'autres, ces actions coup de poings sont les seules aujourd'hui à pouvoir frapper les esprits et faire évoluer certains comportements.

La question au cœur du débat relève donc bien d'une question de normalisation d'une attitude/d'un comportement : la radicalité est-elle un vecteur privilégié de normalisation en décalant le curseur de ce qui est considéré comme normal, ou produit-elle au contraire plutôt une polarisation contreproductive en étendant au contraire l'anormalité qui lui est associée aux attitudes et comportements adjacents ? La littérature semble encore faire défaut sur le sujet, probablement du fait de la difficulté à mesurer l'impact d'actions de ce type sur les attitudes et comportements du grand public sur des thématiques très différentes qui résultent de facteurs multiples, mais il est possible de postuler que l'effet produit varie en fonction du décalage entre le niveau de radicalité et les normes en vigueur.

Quels liens entre normes sociales et adoption de comportements pro-environnementaux ?

Les normes sociales se construisent dans le temps long

Les comportements en faveur de la préservation de l'environnement, ci-après appelés « pro-environnementaux », sont des comportements qui sont très dépendants de l'influence des normes sociales. De nombreux travaux ont en effet rapproché l'adoption de ces comportements de l'identification à des normes morales de différents registres. Ainsi, comme le note la psychologue sociale Ghazlane Fleury-Bahi citant Schwartz, il est possible de différencier les valeurs égoïstes (réussite, plaisir...) des valeurs altruistes (équité, justice sociale...) ¹³. L'identification à des valeurs altruistes est alors positivement corrélée avec l'adoption d'éco-comportements. Pour autant, il serait réducteur de limiter la question à une adhésion à des valeurs morales qui sont aujourd'hui partagées par une très grande majorité de personnes.

L'écart entre attitude et comportement est très présent sur la thématique de l'environnement, ce qui peut s'expliquer par la distance que les individus peuvent mettre avec des normes injonctives qui ne sont pas encore devenues descriptives. Comme nous l'avons vu, le comportement ne peut pas se résumer à une prise de décision rationnelle à un instant *t* qui va se répercuter de façon causale sur l'adoption effective de ce comportement. Ce qui est considéré comme « normal » et désirable dans une société découle de tout un processus au long cours de construction sociale des pratiques au sein d'une société. Benoit Granier illustre ainsi ce processus avec l'exemple d'une norme relativement récente pour certaines catégories de population, celle de partir en week-end en avion dans des capitales européennes ou encore avec celle consistant à regarder très fréquemment des séries ou films en *streaming*. Il décrit ces nouvelles normes comme des constructions sociales à l'origine de désirs collectifs et de l'adoption de nouvelles pratiques qui n'ont, contrairement aux idées reçues, rien de naturel ou d'inéluctables. Il résume ainsi : « Il faut se demander pourquoi à un moment donné cette pratique-là n'existait pas, puis comment et pourquoi elle s'est généralisée. Ça dépasse l'individu et le moment *t* où il adopte un comportement. Comment se construisent les pratiques, c'est la question centrale. »

Les normes sur ce qu'il est normal et souhaitable de faire oscillent aujourd'hui entre des normes injonctives qui obéissent à un système de consommation à impact négatif pour l'environnement (il est positif de partir en vacances à l'étranger en avion, de manger beaucoup de viande, de s'acheter une nouvelle voiture, de trier ses déchets...) et des normes injonctives (répondant à un objectif de lutte contre le changement climatique). Pris entre ces injonctions paradoxales, les individus peuvent se trouver dans une posture où ils admettent à la fois le bien-fondé de comportements pro-environnementaux sans toutefois les adopter eux-mêmes. Daniel Priolo explique ainsi : « on sait que près de 76 % des gens sont d'ailleurs favorables à ce type de discours. Ensuite nous leur demandons où ils en sont à titre personnel avec l'écologie, sur la base d'une liste de comportements néfastes pour l'environnement (utiliser du sopalin, ne pas consommer des fruits et légumes de saison, etc.). Lorsque les individus racontent ce qu'ils font à titre personnel et que leurs comportements ne concordent pas avec leur discours précédent, c'est la phase dite de transgression ».

13. Fleury-Bahi G. « Les comportements écologiques », in Fleury-Bahi G. (dir.), *Psychologie et environnement. Des concepts aux applications* hozlane, De Boeck Supérieur, 2010, pp. 73-96 : <https://www.cairn.info/psychologie-et-environnement-9782804162566-page-73.htm>

Les écarts entre normes sociales et actions individuelles peuvent motiver l'action

Pour réfléchir cet écart entre attitude et comportements pro-environnementaux, il est possible de faire appel au concept de dissonance cognitive¹⁴. Il s'agit d'un état psychologique inconfortable qui résulte d'une divergence entre deux cognitions différentes qui coexistent chez un même individu. Avoir un comportement contre-attitudinal entre ainsi pleinement dans le cadre de la dissonance cognitive et les individus tendraient dans ce cas à réduire cette dissonance, s'ils se sentent responsables de l'émission de leur acte¹⁵.

La dissonance cognitive traite le plus souvent de l'écart entre une attitude à laquelle un individu adhère, voire même qui a trait à des valeurs, et un comportement divergent. Au-delà de cette adhésion personnelle, Daniel Priolo, chercheur en psychologie sociale, a travaillé sur un autre aspect de la dissonance : l'écart entre ce que fait un individu et ce qu'il sait (ou pense) être la norme même s'il n'y adhère pas forcément à titre personnel. Il investit ainsi le rôle des normes injonctives et descriptives dans cette question de réduction de la dissonance cognitive dans le cadre de recherches sur le « paradigme d'hypocrisie induite »¹⁶. Dans ces expériences, il est demandé aux personnes d'exprimer une position conforme à leurs attitudes pour leur faire ensuite réaliser qu'ils n'agissent pas en accord avec ce qu'ils prônent. Il ressort que dès l'instant où une personne se rappelle le comportement normatif, et qu'on lui rappelle sa transgression, cet écart avec la norme (injonctive ou descriptive) est déjà suffisant pour avoir un effet positif sur son comportement futur sans qu'il y ait besoin d'une adhésion personnelle. Pour que le processus ait des effets sur le changement de comportement, deux conditions sont nécessaires :

- qu'il ne soit pas possible pour les individus de se justifier sur l'écart précédemment souligné ;
- que la norme descriptive (ce que les autres font) ne soit pas en contradiction avec la norme injonctive précédemment énoncée. La norme descriptive a ainsi une place prépondérante dans le mécanisme, car elle influence le comportement sans que les gens en aient conscience, et car le fait d'être majoritaires à effectuer le « mauvais » comportement protège de l'inconfort de l'écart et annule par là-même les effets de l'hypocrisie induite.

Dans le cadre des comportements pro-environnementaux, ce mécanisme d'hypocrisie induite est adapté dans la mesure où les normes attitudinales ont évolué vis-à-vis de nombreux comportements qui sont devenus consensuellement approuvés en France, mais qui ne se traduisent toujours pas dans les pratiques de chacun. Pour autant, le mécanisme fonctionne mieux encore sur des thèmes qui touchent les gens plus directement. Pour Daniel Priolo, le Soi est moins impliqué dans des questions écologiques, qui concernent toute une communauté, que sur des sujets qui relèvent du domaine de la santé, notamment.

Cas complexe, comparaison, distance perçue : le dilemme social peut limiter l'appropriation d'injonctions écologistes

Il est mentionné plus tôt que la réduction de la dissonance cognitive n'a lieu que si les individus se sentent responsables de leurs actes et s'ils estiment avoir du contrôle sur leur comportement. Cela renvoie à la question de la responsabilité perçue associée à différents comportements. Or, les enjeux environnementaux constituent un problème intrinsèquement global, au

14. Festinger I., A theory of cognitive dissonance, Stanford, CA: Stanford University Press, 1957.

15. Martinie M.-A. et Larigauderie P., « Coût cognitif et voies de réduction de la dissonance cognitive », Revue internationale de psychologie sociale, vol. 20, no. 4, 2007, pp. 5-30 : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-psychologie-sociale-2007-4-page-5.htm>

16. Priolo D., et Liégeois A., « Prôner une norme et la transgresser : Le rôle des normes sociales dans le paradigme de l'hypocrisie induite », Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, vol. 79, no. 3, 2008, pp. 19-32 : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2008-3-page-19.htm>

point que même l'échelle nationale ne saurait véritablement répondre (ou très partiellement) à l'urgence de la situation présente. Dans ce contexte, les individus peuvent percevoir comme inutile, voire injuste, de s'impliquer dans des comportements vertueux pour la collectivité mais coûteux à titre personnel quand d'autres personnes ne se contraignent pas aux mêmes changements mais profitent tout de même des efforts fournis. Si la norme descriptive n'est pas en accord avec un comportement, même si la norme injonctive indique que ce comportement serait vertueux, il est ainsi beaucoup plus difficile pour les individus de s'investir dans l'adoption d'un comportement qui n'est pas largement partagé au sein de la société.

Le paradigme du **dilemme social** illustre le décalage perçu entre l'implication individuelle au niveau local et les bénéfices induits au niveau global d'autre part, bénéfices incertains qui plus est. En d'autres termes, « il est possible de définir le dilemme social comme une situation dans laquelle une personne doit faire un choix entre deux alternatives, l'une qui lui serait favorable mais générerait un coût pour autrui, et l'autre qui serait bénéfique à autrui mais défavorable à sa propre personne. Le dilemme social représente donc un choix alternatif entre l'action menée dans un intérêt individuel et l'action pour l'intérêt commun »¹⁷. Si l'engagement de tous pour l'intérêt commun serait profitable à tous, chacun peut redouter de s'investir de façon minoritaire dans des comportements qui n'auront pas de répercussions positives et ne coûteront qu'à lui¹⁸. Face à ce dilemme, il est compréhensible que beaucoup choisissent encore de privilégier des comportements qui émettent des gaz à effet de serre. Si les valeurs conditionnent la résolution du dilemme social, le coût du changement à opérer (financier, temporel, cognitif...) entre également en compte.

Il peut être d'autant plus difficile de trancher en faveur du dilemme social que le changement climatique est un phénomène qui peut être désinvesti par les citoyens du fait d'une grande distance psychologique qui lui est associée. Il est en effet perçu comme secondaire pour beaucoup. Selon la Construct Level Theory¹⁹, il existe quatre dimensions qui composent la distance psychologique : géographique, temporelle, sociale et relative à la fiabilité de l'information. Ce sont des distances perçues (versus effectives) et reliées entre elles.

De nombreuses études montrent en effet que les individus ont du mal à s'engager dans un changement de comportement en lien avec les enjeux climatiques dans la mesure où ils perçoivent encore le phénomène de changement climatique comme distant d'eux-mêmes, dans l'espace comme dans le temps. Ils ont ainsi tendance à penser que les risques climatiques affectent prioritairement les autres et qu'ils n'auront des conséquences qu'à très long terme, dans le futur²⁰. Cette représentation implique de ne pas se sentir directement concerné par les enjeux écologiques qui en découlent et de ne pas envisager de portée locale à ce phénomène, mais seulement des conséquences qui n'impliquent pas de réelle responsabilité. Ces distances spatiales et sociales perçues sont bien corrélées avec la distance temporelle, ce qui n'incite pas les individus à prendre en compte les conséquences négatives de leurs comportements. Spence²¹ ajoute que les individus sont prêts à prendre plus de risques pour des situations qu'ils perçoivent lointaines dans le futur.

La quatrième dimension de la distance psychologique est aussi un frein au changement de comportement en lien avec l'apparition de nouvelles normes pro-environnementales. L'incompréhension du phénomène du réchauffement climatique entraîne scepticisme et incertitude

17. Fleury-Bahi Ghazlane, « Les comportements écologiques », dans : , Psychologie et environnement. Des concepts aux applications, sous la direction de Fleury-Bahi Ghazlane. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Le point sur... Psychologie », 2010, p. 73-96. URL : <https://www.cairn.info/psychologie-et-environnement--9782804162566-page-73.htm>

18. Fournier C., « Pourquoi la prise en compte de l'écologie est difficile dans le système économique actuel ? », YouMatter, 21 octobre 2019 : <https://youmatter.world/fr/ecologie-economie-marche-liberale-compatible-273381/>

19. Trope Y., Liberman N., "Construal-Level Theory of Psychological Distance", Psychol Review, vol. 117, no 2, 2010, pp.440-463 : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3152826/>

20. Michel-Guillou É. « La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau », Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, vol. 104, no. 4, 2014, pp. 647-669 : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2014-4-page-647.htm>

21. Spence, A., The Psychological Distance of Climate Change, Risk Analysis, vol. 32, no 6, 2012 : doi: 10.1111/j.1539-6924.2011.01695.x.

par rapport aux discours des scientifiques, surtout sur les effets subséquents et non directement observables. Si nous ne sommes pas convaincus que le changement climatique existe bel et bien, ou qu'il est réellement anthropique, nous n'avons alors aucune raison d'ajuster nos comportements. La conscience et la compréhension du phénomène des conditions préalables pour imaginer pouvoir agir dessus.

Sortir de ce dilemme social semble par conséquent impliquer le développement de normes pro-environnementales au sein de la société, ou au sein d'un groupe d'une taille conséquente, pour réduire la distance psychologique associée à la lutte contre le changement climatique par l'activation d'une coopération. Le développement d'une identité groupale amène en effet les membres du groupe à se sentir plus concernés par les intérêts et le bien-être de celui-ci, et à s'engager dans des comportements en adéquation avec les normes ambiantes. Celles-ci cessent d'être perçues comme des dogmes éloignés de soi lorsqu'elles sont partagées par son propre groupe d'appartenance. En effet, pour Nicolas Fieulaine et Cynthia Cadel, « s'il est une question qui se pose au seuil de l'engagement, c'est bien celle du dilemme social répété entre court et long termes, entre soi et autrui, entre l'ici et l'ailleurs »²². L'adhésion à ces normes sera alors une source forte de valorisation sociale et symbolique, par le groupe et par l'individu lui-même. Bien évidemment, au-delà des normes, les facteurs contextuels ne sont pas à négliger : il importe, pour changer de comportement, que l'environnement le permette et ce notamment grâce à la mise à disposition de moyens temporels, financiers, etc. Les normes ont en effet un impact d'autant plus fort sur le changement de comportement que les actes sont peu coûteux pour les individus.

D'autres normes facilitent la diffusion de comportements pro-environnementaux

Enfin, un grand nombre de comportements considérés comme pro-environnementaux ne sont pas adoptés en lien avec des motivations environnementales mais plutôt pour des raisons de santé, d'économies financières, de praticité, etc. Benoit Granier, docteur en science politique, évoque ainsi qu'au Japon, de nombreuses femmes adoptent une alimentation vegan pour des raisons de santé et d'esthétique. Loin d'y voir un sacrifice en faveur de l'environnement, ces dernières ne se reconnaîtraient même pas sous l'étiquette de « vegan ». La rationalisation du comportement avec la prise en compte de l'aspect positif sur l'environnement se ferait alors dans un second temps, comme un « bonus ».

Différents types de normes vont par conséquent avoir un impact environnemental alors qu'elles ne sont pas considérées comme des normes directement pro-environnementales. La praticité, le coût, l'esthétique, la symbolique, etc. associés à un comportement peuvent être autant de motivations à l'adopter, ce qui permet d'éviter le dilemme social précédemment évoqué.

22. Fieulaine, N. et Cadel, C., « Contextes et sens de l'engagement : Bellecour ou la topologie du champ psychologique », CanalPsy, 94, 2010.

4 — Comment de nouvelles normes sociales peuvent-elles émerger en dehors de l'institution ?

La Métropole de Lyon, comme toute collectivité locale, a un rôle clé dans la transition écologique et contribue à l'adoption de nouveaux comportements pro-environnementaux. Mais si elle joue son rôle dans le changement général des pratiques, elle doit aussi prendre en compte l'évolution de normes sociales – pro-environnementales ou non – dont elle n'a pas la maîtrise.

Les normes sociales et l'*empowerment* : une appropriation « par le bas » des normes qui ne doit pas être excluante

Si la force du groupe et du collectif s'affirme comme la voie pour transformer les normes sociales, pour les faire évoluer en direction de l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement, la question se pose de l'émergence de ces groupes minoritaires qui savent impulser ces évolutions. Hors institution, des normes s'imposent grâce à des groupes sociaux minoritaires. Mais quels sont les mécanismes qui permettent l'émergence de ces groupes quand les institutions peuvent imposer verticalement des normes contradictoires ? Comment parvenir à s'élever contre les normes en place et qu'est-ce qui mène ces groupes à lutter pour imposer ces nouvelles normes ? Les questions de la mobilisation et de l'*empowerment* sont au cœur de cette réflexion. Si l'*empowerment* est avant tout associé au féminisme, à la lutte contre le racisme, etc., l'écologie peut également être abordée sous cet angle. Il permet l'impulsion de nouvelles normes qui s'imposent progressivement, parfois même pour des comportements coûteux pour les personnes qui les adoptent.

Historiquement, l'*empowerment* décrit le processus par lequel des minorités, souvent discriminées, développent des formes d'actions collectives pour reprendre du pouvoir par elle-même, sans compter sur les institutions en place. Ce concept repose sur le postulat que la libération ne peut se faire que par les personnes directement concernées, sur le modèle du célèbre slogan du mouvement de libération des femmes des années 1960-1970 : « ne me libère pas, je m'en charge ! ». Sur le sujet de l'écologie, il s'agit d'une forme d'émancipation qui ne s'élève pas contre des discriminations mais comme un développement de notre pouvoir d'agir sur le monde, de notre capacité à agir sur le monde que l'on voit voir advenir dans le futur. Il s'agit d'un processus de conscientisation, qui aboutit par l'action collective à une libération des dogmes jusqu'alors perçus comme impossibles à remettre en cause, par exemple celui de la croissance.

La complexité de l'*empowerment* tient à sa dynamique qui est à la fois individuelle et collective. À titre individuel, beaucoup de personnes adoptent des éco-gestes dans une démarche de renouer avec un certain idéal de réforme de soi²³, qui peut revêtir une dimension exclusivement individuelle chez certains. L'objectif n'est pas à proprement parler militant, il s'agit de changer certaines de ses habitudes pour des raisons de santé, de bien-être, d'une reconnaissance sociale ou au nom d'une « reconnexion avec la nature »... Même les individus très investis dans la cause écologique ne se qualifient par toujours de militants.

Pour autant, la dimension collective existe, sous la forme de velléités de changement du monde social, le plus souvent sous une forme réformiste. Pour arriver à un véritable processus d'*empowerment*, il est cependant absolument indispensable que les actions comportent une dimension collective, voire synergique. Ce terme d'*empowerment*, difficilement traduc-

23. Grisoni A. et Némoz S., « Les mouvements sociaux écologistes : entre réforme de soi et rapports de classe, entre histoires nationales et circulations européennes », Socio-logos [En ligne], vol. 12, 2017 : <http://journals.openedition.org/socio-logos/3145>

tible, implique en effet une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale²⁴. Pour être en mesure de faire évoluer des normes sociales, les personnes doivent former un collectif, travailler au changement dans une collaboration, dans un partage des ressources qui pourrait alors aboutir progressivement à un changement de l'environnement. Pour parvenir à se libérer des normes dominantes, il est indispensable pour favoriser la conscientisation de débiter une démarche organisée selon un certain entre-soi²⁵.

L'enjeu des groupes ayant comme objectif une transformation des normes est donc de se mobiliser collectivement au service d'un objectif clair, souvent par le biais d'un changement d'attitude préalable. Celui-ci a pour but d'aboutir dans un second temps, après une maturation de la phase de conscientisation, à un changement de comportement, voire à une implication dans le mouvement, pour favoriser l'essaimage de cette prise de conscience à un niveau plus large. Éviter les écueils d'un discours culpabilisateur est un enjeu de taille pour ces groupes qui ont en quelque sorte l'impression de toucher à la « vérité », en particulier dans un contexte où les enjeux écologiques revêtent un caractère d'urgence. Un travail de transformation des normes reste un effort sur le temps long, qui nécessite de travailler à partir de l'existant et notamment des croyances, pour impliquer petit à petit de nouvelles personnes dans un processus où le sentiment d'auto-efficacité a toute son importance. Ce sont en effet les premiers pas de l'implication dans un changement qui sont les plus compliqués, dans la mesure où la valorisation sociale liée en partie au sentiment d'appartenance à un nouveau groupe ne peut véritablement advenir que dans un second temps.

Les leaders d'opinion et l'horizontalité des réseaux, supports de la diffusion de normes pro-environnementales

Pour que naisse une mobilisation collective, il semble que trois conditions soient à remplir, d'après Alain Touraine²⁶ :

- les acteurs doivent tout d'abord développer une identité commune, en partageant les mêmes buts et des intérêts communs, pour former un véritable groupe d'appartenance ;
- le caractère d'opposition à d'autres groupes, et en particulier à la culture dominante en place soude ensuite le groupe, y instaure de la solidarité, de l'entraide en interne ;
- enfin, les membres du groupe doivent posséder une très forte conviction de la nécessité du changement qu'ils prônent, avoir une vision claire et précise de la finalité de leurs actions, et de ce que les sous-tend.

À la base de la mobilisation pour s'investir dans une mobilisation de ce type, se trouve l'affect, l'envie d'obtenir quelque chose et la conviction qu'il est vraiment possible de faire changer des choses. Le sentiment d'injustice est tout particulièrement engageant. La mobilisation collective pourrait être résumée comme le croisement d'une émotion, d'une prise de conscience sur les causes et surtout sur des objectifs que l'on fixe, et que l'on considère comme crédibles. Cela implique que des « leaders », mobilisés depuis un certain temps et très au fait des enjeux et des objectifs impulsent le mouvement, et entretiennent la motivation du groupe tout en éveillant la conscience de personnes encore non engagées dans l'action.

Les médias jouent un rôle tout particulier dans cet enjeu de communiquer autour de ces idées, pour participer à une prise de conscience généralisée. Ils sont en effet un instrument de production et de circulation médiatique des normes²⁷, qui participent à la fois à les construire mais

24. Bacqué, M.-H., et Biewener C., « Pourquoi l'empowerment ? », in Bacqué M.-H., Biewener C., L'empowerment, une pratique émancipatrice ?, La Découverte, 2015, pp. 5-22. <https://www.cairn.info/l-empowerment-une-pratique-emancipatrice--9782707186348-page-5.htm>

25. <http://www.education-populaire.fr/empowerment-pouvoir-dagir-participation/>

26. <http://ses.webclass.fr/notion/mobilisation-collective> d'après La voix et le regard, A. Touraine (1978)

27. Voir notamment le programme de recherche du Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias : <https://carism.u-paris2.fr/fr/recherche/les-axes-de-recherche/axe-3-medias-normes-sociales-et-politiques>

qui se fait aussi le miroir de leur évolution. L'espace public au sens d'Habermas²⁸ regroupe en effet l'influence stratégique, où il s'agit de convaincre sur l'attitude à adopter, sur les comportements à tenir, et l'influence par échanges où se dégagent un consensus dû à des intérêts communs plus qu'à une posture de domination.

À l'ère du numérique, les médias s'affirment comme une opportunité de faire circuler des normes sociales émergentes très rapidement, dans une horizontalité qui dessine de nouvelles conditions au débat public. L'espace public est en effet caractérisé par la coexistence de l'influence d'institutions, de médias, mais également de citoyens amenés à s'exprimer sur leur expérience propre. Les réseaux sociaux deviennent ainsi une scène de différents types de mobilisation politiques et écologiques, avec une multiplication de tribunes, de témoignages, de chiffres, etc. la création de médias alternatifs par les militants ou la critique militante des médias « mainstream », au-delà de l'opposition de principe entre médias de grande audience et médias alternatifs, permet d'observer une multiplicité de formes d'émergence ou de circulation des normes. Les possibilités de participation offertes par le numérique ne sont donc pas sans rappeler le courant des sociologues pluralistes pour qui la société serait composée d'une diversité de groupes aux intérêts divergents mais qui auraient tous la possibilité de faire entendre leur voix, et participeraient ainsi à la construction des normes sociales grâce au fonctionnement démocratique.

Des personnes ayant un rôle de « leaders » peuvent en effet devenir prescriptrices d'opinions et de comportements. Les normes et comportements sont ainsi influencés non seulement par la présence réelle d'autrui, mais aussi par sa présence implicite ou même imaginaire. Selon Lazarsfeld et Katz, les médias auraient même dans l'absolu une influence faible qui ne deviendrait forte que relayée par des leaders d'opinions (proches, célébrités...) : c'est la théorie de la communication à double étage (1955). L'avènement des plateformes participatives et des réseaux sociaux ont fait émerger des influenceurs²⁹ ayant des communautés parfois très nombreuses. Plus d'un tiers des internautes suivrait en effet aujourd'hui au moins un influenceur, dans des domaines aussi variés que la cuisine, la beauté, les voyages... Ces influenceurs participent ainsi à faire évoluer des normes qui peuvent avoir trait directement à l'écologie (influenceurs zéro déchets, cuisine locale, *do it yourself*, végétarisme, etc.) ou indirectement, dans un sens positif (voyage en France, régime beauté à base de substitut de produits carnés...) ou négatif (voyage à l'autre bout du monde, *fast-fashion*, etc.).

L'écologie, un combat de classe ?

Si l'approche pluraliste soutient que chaque groupe est à même de faire entendre sa voix, il est cependant important de garder en tête que certains groupes sont plus à même que d'autres d'être porteurs de normes sociales, que celles-ci soient dans leur intérêt direct ou indirect (comme c'est le cas pour l'écologie). Les groupes sociaux « dominants » possèdent en effet la maîtrise de la culture dominante, des normes et des codes actuels, ce qui peut faciliter le fait qu'ils puissent s'en détourner dans un second temps. Les connaissances scientifiques ou techniques sur les émissions de CO₂ ou les dépenses énergétiques par exemple peuvent ainsi permettre de mener à bien un débat sur les comportements à adopter ou à éviter, quand d'autres personnes seront démunies devant ces questions qu'elles considèrent comme trop complexes pour être maîtrisées par des non experts. Si les caractéristiques sociodémographiques ne sont pas les seules pertinentes pour juger de la position d'un groupe par rapport à la norme, il faut tout de même souligner que les personnes en situation de précarité sont ainsi peu susceptibles d'être à l'origine de l'émergence de nouvelles normes environnementales. Le frein de la méconnaissance est l'un des facteurs qui peut l'expliquer, mais le point de blocage principal réside aussi dans le fait que les personnes fragilisées peuvent se sentir très

28. Renaud Lise (dir.), *Les Médias et la Santé: De L'Émergence à L'Appropriation des Normes Sociales*, Presse de l'Université du Québec, 2010.

29. Vincent Dusseaux, « Quel rôle jouent les influenceurs auprès des consommateurs ? », enquête Ipsos, 2017 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/enquete-sur-le-role-des-influenceurs-sur-les-reseaux-sociaux-aupres-des-consommateurs>

peu concernées par les problématiques environnementales. Ces problématiques souvent abstraites et collectives leur paraissent éloignées de l'urgence (économique et sociale) de leur propre situation personnelle.

Or une situation d'urgence personnelle obstrue l'horizon psychologique et amène à être potentiellement peu réceptif à des dispositifs éloignés de ses propres attentes et préoccupations de court terme. Les enjeux écologiques sont en effet souvent énoncés en haut niveau de construit, c'est-à-dire qu'ils sont cadrés dans des messages qui peuvent paraître abstraits, éloignés de soi dans le temps, dans l'espace ce qui peut provoquer un sentiment de détachement voire de désintérêt qui se répercute sur les comportements. Pour Daniel Priolo, dans les quartiers en politique de la ville, il y a encore trop de résistances dans l'environnement matériel et normatif pour envisager de mener des démarches d'accompagnement au changement sur des comportements écocitoyens. Il évoque une faible normativité sur les gestes les plus ancrés aujourd'hui dans l'ensemble de la société, comme le tri des déchets par exemple. Pour le chercheur, le premier travail à mener serait donc de travailler sur la normalisation de ces comportements, au sens de rendre la norme injonctive dans un premier temps, avant qu'elle puisse venir descriptive, puis élargie par la suite. En l'absence de cette phase de sensibilisation, des démarches basées sur d'autres types de leviers n'aboutiraient selon lui pas à des résultats convaincants : « Il y a déjà cette phase d'amener les gens à considérer que c'est ce qu'il faudrait faire même s'ils ne le font pas, et ensuite essayer de les amener à le faire. Mais à l'heure actuelle, si on appliquait des stratégies standards appliquées sur les normes, au mieux on n'aurait pas d'effet. »

Si l'environnement normatif explique que certains publics défavorisés n'adoptent pas des comportements pro-environnementaux qui sont pourtant devenus la norme majoritaire pour la majorité des citoyens, Benoit Granier souligne dans le même temps un paradoxe : ce sont les publics les plus aisés, qui ont une conscience environnementale plus forte, qui dans le même temps ont l'empreinte carbone la plus forte du fait des loisirs que leur permettent leur niveau de revenu (voyages en avion plusieurs fois par an, notamment). Pour autant, ce sont dans ces mêmes classes sociales dominantes que se développent des contre-normes de blâme, de *shaming* en lien avec ces mêmes pratiques.

Une lutte écologique se joue donc à deux niveaux, avec des normes encore développées de manière très inégale dans la société et des forts paradoxes au sein des différents groupes d'appartenance. De plus, entre les différents groupes d'appartenance (et au-delà du niveau de capitaux), de fortes divergences de normes et d'intérêt peuvent être la source de tension difficiles à réguler.

CONCLUSION

ARTICULER LA FOCALÉ PERSONNELLE ET GLOBALE, UN ENJEU POUR L'ACTEUR PUBLIC

Quelle focale adopter pour réfléchir le changement ?

Les termes de changement de comportements impliquent une action au niveau individuel. C'est cette focale qu'utilise la psychologie sociale, bien qu'elle envisage le comportement et les normes des individus dans leur contexte social. Il s'agit par conséquent d'une échelle micro individuelle et/ou microsociale lorsqu'elle réfléchit l'individu au sein de ses groupes d'appartenance. Pour autant, le changement peut également s'envisager par une focale macrosociale³⁰. C'est l'objet d'étude de la sociologie par exemple, qui réfléchit autour des notions de pratiques ou d'usages, qui recouvrent l'action dans son contexte de déploiement global (représentations, normes, objets matériels, systèmes techniques...)

Cette différence de posture vient interroger la place de l'environnement dans les sciences humaines. Le concept de changement de comportement est très utilisé aujourd'hui, mais il implique des actions à l'échelle individuelle. Pour autant, les différentes focales impliquent une diversité d'outils et par-là même de leviers... et de limites.

Si le changement de comportement individuel est important, il n'est pas suffisant aujourd'hui pour répondre à l'ampleur des enjeux écologiques. Il est également nécessaire de prendre en compte les réalités sociotechniques qui conditionnent les actions individuelles. La question de la transition écologique ne saurait donc pas faire l'économie de la focale collective et même sociétale qui implique des mesures systémiques et une diversité de méthodes et de postures qui vont de la coercition aux incitations douces en passant par la sensibilisation.

Les normes sociales, une notion qui permet de compléter le seul usage des nudges

Un bon exemple de la nécessité d'articuler la focale micro et macro concerne le sujet des « nudges », qui se popularisent dans l'action publique. En opposition au concept d'*homo economicus*, rationnel et agissant en adéquation avec les modèles de lien attitude-comportement traditionnels, une théorie alternative s'est développée depuis 40 ans et a été consacrée en 2017 par un « Nobel » d'économie : l'économie comportementale. Le concept de nudge est issu de cette théorie économique et a été popularisé en 2008. Depuis cette date, le nudge est petit à petit devenu une tendance de fond des pratiques de communication et de marketing et s'est également imposé avec force au niveau des politiques publiques de nombreux états. Concept issu des sciences du comportement, de la théorie politique et d'économie les nudges prennent en compte des biais cognitifs qui entravent la rationalité des individus et se basent sur le postulat que des suggestions indirectes peuvent influencer les comportements de manière efficace sans jouer sur le registre de la sensibilisation ou de la coercition. La facilitation du comportement ou la gamification sont ainsi des leviers fréquemment employés pour favoriser l'adoption de comportement sans chercher systématiquement à prendre en compte les normes

30. Martin S. et Gaspard A., « Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité », Ademe, 2016 : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/changer-les-comportements.pdf>

sociales, qui restent souvent un levier de pression sociale dans des environnements normatifs adaptés. Pour Daniel Priolo, les nudges négligent trop souvent le contexte de leur implantation, et en particulier l'aspect normatif de ce contexte, ce qui peut aller d'un résultat éphémère jusqu'à un effet boomerang (c'est-à-dire contre-productif) s'il n'existe pas d'adéquation entre le nudge implanté et les normes en vigueur.

La théorie des pratiques sociales, dépasser le comportement individuel

En opposition à ce courant d'économie comportementale, Benoit Granier s'est fait le porte-parole de la théorie des pratiques sociales³¹. Pour lui, les nudges, et jusqu'aux démarches de psychologie sociale qui se centrent sur le comportement individuel, échouent à prendre en compte les aspects fondamentaux du processus de changement sociétal. Il conviendrait plutôt de parler de « pratiques sociales³² » ce qui implique de penser dans un sens plus large la question de l'émergence, du développement et de la disparition de modes de faire collectifs. Il s'agit donc de dépasser la focalisation sur le moment de prise de décision individuelle pour prendre en compte la conjonction de trois éléments :

- les imaginaires : la signification associée à une pratique, via les représentations et les normes collectivement construites autour de celle-ci ;
- la capacité : en lien avec les images autour d'une pratique, la dimension de la compétence (et du sentiment de compétence) en lien avec cette pratique ;
- les infrastructures : l'environnement matériel développé autour d'une pratique et qui permet son développement concret.

La théorie des pratiques sociales permettrait alors de dépasser le naturalisme mais également l'individualisme pour réfléchir de manière globale à ce qui explique que des pratiques jusqu'alors inexistantes (partir en week-end en avion dans des capitales européennes, partir au soleil pendant l'hiver, manger des substituts aux produits animaliers, se mettre à la marche nordique...) se développent et d'autres pas.

Benoit Granier relie ainsi l'émergence de pratiques à différentes sources d'influence : celles des personnalités à même de véhiculer des changements d'images forts, celle de institutions qui permettent le relais de nouveaux discours et qui ont de l'impact sur l'environnement matériel, celle des acteurs associatifs ou encore celle des start-ups et des entreprises qui, dans un système régi par l'offre et la demande participent de la construction et de l'ancrage de nouvelles normes. La théorie des pratiques sociales permettrait alors de comprendre les nouvelles pratiques par l'aspect systémique de leur construction sociale.

Le changement *bottom-up*, une utopie ?

Ces éléments amènent à se demander si les changements spontanés peuvent être une piste réellement prometteuse dans le champ du changement de comportement en lien avec les enjeux écologiques. Selon Benoit Granier, la question pouvait pleinement se poser il y a 20 ou 30 ans mais il est devenu incontestable que face à l'importance des enjeux écologiques aujourd'hui et à l'urgence de ceux-ci, le rythme des évolutions normatives spontanées n'est pas suffisant. À ses yeux, l'environnement normatif est bien la clé des évolutions de pratiques, et une crise sanitaire comme celle de la Covid-19 met en lumière les ingrédients nécessaires à des changements de pratiques drastiques : une forte injonction à se conformer à des normes (du fait d'un danger imminent et mis en lumière), une réglementation de l'État ainsi qu'une implication des collectivités et autres acteurs locaux. Pour lui, c'est la nécessité d'évaluer les actions des politiques publiques qui peut entraver pour partie les prises d'initiatives des

31. Dubuisson-Quellier S. et Plessz M., « La théorie des pratiques », Sociologie [En ligne], N°4, vol. 4, 2013 : <https://journals.openedition.org/sociologie/2030>

32. Shove E., Pantzar M., Watson M., The Dynamics of Social Practice. Everyday Life and how it Changes, Sage, 2012.

collectivités. Il décrit en effet les nudges et autres incitations issues du champ de l'économie comportementale comme des actions facilement mesurables, qui ont des effets anecdotiques mais qui semblent à première vue plus facilement valorisable que des actions systémiques, impliquant des directions différentes et se heurtant à des enjeux divers et complexes. De même, l'économie comportementale comporterait selon lui le faux avantage d'une action qui ne force pas les acteurs à sortir de leur fonctionnement en silo, là où les approches systémiques font intervenir des champs de responsabilité et de compétences très variés.

Pistes de questionnements pour la Métropole

Dans ce contexte, quel est le rôle de la Métropole en tant qu'animateur du territoire pour favoriser le changement de comportements au profit de comportements plus éco-responsables ? Est-ce que les collectivités locales doivent pleinement investir les normes sociales, car il s'agirait aussi de leur rôle au risque d'un travail considérable (et parfois hors de leurs compétences) compte tenu de l'ampleur du sujet, ou doivent-elles mettre l'accent sur des leviers plus facilement actionnable comme le changement de comportements immédiats (trier ses déchets, éteindre la lumière, etc.) qui relèvent de leurs compétences mais dont les effets sont potentiellement moins forts ? Nous proposons deux pistes pour nourrir le débat, en prenant en compte cette question des normes sociales.

Piste 1 : Accompagner les personnes à dépasser leur sentiment d'impuissance, à développer leur pouvoir d'agir

L'accompagnement à développer le pouvoir d'agir est une démarche pédagogique qui, selon Yann Le Bossé³³, explique que les individus peuvent avoir besoin d'un processus de restauration de leur capacité à agir. Celui-ci doit leur permettre de regagner un sentiment de contrôle sur leur environnement qui leur permette, notamment, de retrouver des alternatives à leurs habitudes déjà ancrées. Cette notion est liée à celle d'*empowerment* que Marie Préau définit comme « la capacité des individus à considérer qu'ils ont des compétences qui leur permettent de répondre aux enjeux face auxquels ils se trouvent. »³⁴ et qui se prêtent donc bien à une réflexion sur les comportements en lien avec la transition écologique.

Dans cette optique, la Métropole pourrait avoir une posture à trouver pour accompagner l'évolution de normes émergentes à impact positif pour l'écologie sans pour autant rattacher automatiquement ce rôle à la transition écologique directement, mais en jouant sur des motivations de coût, de praticité, d'attractivité, de santé, etc.

- Dans un premier temps, la Métropole pourrait jouer un rôle de catalyseur d'initiatives sur le territoire, en impliquant toutes les forces en présence sur la question des initiatives écologiques, pour éviter d'agir *ex-nihilo*. Si l'*empowerment* implique que l'institution laisse aussi la place à des démarches *bottom-up*, la Métropole pourrait être légitime à veiller à la synergie des différents acteurs du territoire (privés comme publics, individuels et collectifs...). L'évolution des normes sociales et le changement de comportement résulte en effet d'une multiplicité de facteurs et de sources d'influence qui se traduit par une synergie d'actions sur un territoire, où chaque acteur a un rôle à jouer. Les comportements liés à l'écologie peuvent découler de l'évolution des normes sur des domaines qui ne sont qu'indirectement liés à l'écologie, dans les politiques publiques tout au moins : les transports, les loisirs, l'alimentation... une très grande diversité d'acteurs a donc un rôle à jouer dans l'évolution des comportements.

33. De Lépinay A., « À la recherche de l'émancipation », Education-populaire.fr, 2018 : <http://www.education-populaire.fr/empowerment-pouvoir-dagir-participation/>

34. « Les conditions de l'empowerment », interview de Marie Préau par Quentin Zaragori, Millénaire 3, 2014 : <https://www.millenaire3.com/Interview/2014/les-conditions-de-l-empowerment>

- Pour développer le pouvoir d'agir, la Métropole pourrait aussi jouer plus directement sur le sentiment d'appartenance des habitants à la métropole lyonnaise, ou choisir des échelles plus locales encore pour activer la fonction groupale qui est le levier le plus important de l'*empowerment* et de l'évolution des normes. La Métropole pourrait ainsi déployer des outils ou dispositifs tels que des *feedbacks*, des challenges, etc. pour favoriser l'émulation sur le changement d'attitude et de comportements, peut-être dans le cadre d'une « Métropole exemplaire » de l'environnement ? Des démarches participatives, mettant l'accent sur une véritable co-construction d'objectifs écologiques avec les habitants de la métropole pourrait également créer une émulation territoriale et amener la Métropole à se positionner comme une institution exemplaire dans ce domaine.
- Vouloir participer à la modification des comportements implique aussi de connaître les dynamiques du changement social, les grandes tendances d'une société et les signaux faibles susceptibles de préfigurer des généralisations à venir. Mener des recherches plus poussées sur la mobilisation au sein de la métropole lyonnaise où, comme partout en France, la société s'individualise, les rythmes de vie s'accroissent, etc. pourrait permettre de comprendre comment appuyer les changements de comportements souhaités sur des mécanismes déjà en marche³⁵. La Métropole pourrait ainsi ouvrir la voie en impliquant l'ensemble des directions de la Métropole dans une posture transversale d'acculturation et d'implication de tous les membres de la collectivité aux enjeux de changement de comportement, notamment via la multiplication de démarche de design de services, enrichies de l'apport de différentes sciences humaines et sociales.

Piste 2 : Dépasser la question du changement de comportement

La synergie de différents types d'actions et de mesures sur un même territoire est un point clé de l'évolution des normes et des comportements. Aujourd'hui, une forte focale est mise sur le changement à l'échelle individuelle (la responsabilité individuelle, la reconnaissance de l'autonomie des individus...) mais le changement climatique est avant tout un problème du système dans sa globalité. Si le secteur privé peut avoir toute légitimité à développer des incitations qui ont trait aux comportements individuels, la Métropole a peut-être une légitimité plus grande à dépasser le mythe du consommateur vertueux (même si ces évolutions individuelles sont nécessaires) pour se positionner sur des mesures plus systémiques, que lui permettent son rôle d'institution.

- Le développement du pouvoir d'agir implique le risque de sur-responsabilisation des personnes, en niant le contexte. Permettre, via le développement d'infrastructures, le subventionnement d'acteurs associatifs, la taxation de certains produits, l'émergence progressive de nouvelles normes sur le territoire, etc. pourrait être une manière pour la Métropole de favoriser l'adoption d'éco-comportements.
- La Métropole peut continuer à donner un cadre institutionnel toujours plus affirmé, permettant la consolidation et la propagation de normes écologiques, par exemple par la labellisation de produits et services, par le soutien au développement de nouvelles technologies économes en consommation d'énergie ou par l'expérimentation en interne, auprès de ses agents, de nouveaux modes d'organisation écoresponsables. La création de label permettrait dans ce cas de visibiliser des mouvements émergents et de leur donner de l'ampleur.

35. Solange M. et Gaspard A.. « Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives », *Futuribles*, vol. 419, no. 4, 2017, pp. 33-44 : <https://www.cairn.info/revue-futuribles-2017-4-page-33.htm>

C'est l'articulation de leviers à l'échelle individuelle et à l'échelle collective qui est aujourd'hui nécessaire pour répondre aux enjeux écologiques. Pour autant, les démarches de « changement de comportements » ressemblent encore à des injonctions en contradiction avec la direction que prend souvent le système dans sa globalité. La question du changement de comportements doit donc être élargie à la question plus globale des modes de vie, c'est-à-dire inclure des remises en cause de fond sur les changements systémiques à opérer pour rendre possible, orienter et cadrer l'action individuelle. Élargir la question du changement de comportement individuels à celle des modes de vie collectifs, des usages, des pratiques sociales, implique des changements systémiques nécessaires pour rendre possible, orienter, cadrer le changement.

Se focaliser sur l'échelle du comportement individuel ne saurait pas pallier aujourd'hui les politiques publiques en cours dans le domaine écologique.

- Traduire à l'échelle de la Métropole de Lyon ce changement de paradigme pourrait dans un premier temps amener à réfléchir à l'échelle du territoire sur des initiatives qui sont déjà menées par des acteurs locaux pour les accompagner, pour se faire le relais institutionnel de leurs actions.
- Cette posture pose également la question des dynamiques de groupes comme vecteurs de changement plus puissants que l'échelle individuelle : comment activer ces dynamiques de groupes et jouer sur les normes descriptives comme injonctives inégalement développées sur le territoire sans aborder une posture à deux niveaux potentiellement stigmatisante à l'égard des habitants des QPV, notamment ?
- Comment se centrer sur les actions à fort impact écologique à une échelle métropolitaine ? Quelles marges de manœuvre, quels risques pris et quelle efficacité attendue à affirmer une position précurseuse, radicale et exemplaire sur les questions écologiques ?
- Comment prendre du recul sur l'effet de mode rattaché au champ de l'économie comportementale tout en conservant les points de richesse de ce domaine qui peut s'avérer bénéfique s'il est bien utilisé (c'est-à-dire lorsqu'il est l'aboutissement d'une analyse du contexte approfondie et qu'il ne vient pas invisibiliser l'aspect global des enjeux en question) ?

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
20 RUE DU LAC - 69399 LYON CÉDEX 03